

**CONCOURS EXTERNE SUR TITRES AVEC EPREUVES
D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES
PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2019

QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLE

consistant en la réponse à vingt questions à choix multiple portant sur des situations concrètes habituellement rencontrées par les membres du cadre d'emplois dans l'exercice de leurs fonctions.

Durée : 45 min
Coefficient : 1

Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie et sur la fiche de réponses, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif, ni signature ou paraphe.

Sur la fiche de réponses, seule l'utilisation d'un stylo à bille noir ou bleu est autorisée (pas de feutre).

L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les réponses portées sur le sujet lui-même ou sur des feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte :

SEULE LA FICHE DE RÉPONSES SERA CORRIGÉE

Ce document comporte 6 pages, y compris celle-ci.

Il appartient au candidat de vérifier que le dossier comprend le nombre de pages indiqué.

Questionnaire

Question 1

Suite au passage aux sanitaires avec les enfants, l'ATSEM :

- Fait sortir les enfants et les raccompagne directement dans la classe
- S'assure que toutes les chasses d'eau ont été tirées
- Veille à ce que les mains des enfants soient lavées
- Met une pastille de javel dans les cuvettes
- S'assure que le sol n'est pas glissant

Question 2

Pendant les vacances scolaires, concernant les jouets :

- Les jouets en bois sont mis dans le lave-vaisselle
- Les peluches sont lavées au lave-linge
- Les jouets en plastique sont nettoyés à l'eau de javel
- Les jouets abîmés sont repérés et isolés
- Les jouets peuvent être séchés en extérieur

Question 3

Sur le temps périscolaire :

- Vous pouvez prendre un groupe d'enfant pour faire une animation
- Vous pouvez organiser seul(e) une sortie hors de l'établissement
- Vous pouvez poursuivre un atelier scolaire non terminé par l'enseignant
- Vous pouvez proposer un atelier « Danses du monde »
- Vous pouvez faire des tâches d'entretien des locaux

Question 4

Un enseignant confie un atelier à un ATSEM :

- L'ATSEM répète aux enfants les consignes données par l'enseignant
- L'ATSEM laisse les enfants seuls en autonomie et va coller des informations dans les cahiers de liaison
- L'ATSEM assiste les enfants dans leur tâche
- L'ATSEM modifie l'atelier si les enfants s'ennuient
- L'ATSEM refuse de prendre en charge l'atelier

Question 5

Nouveau/elle dans une école, quelles sont les informations essentielles à savoir concernant l'alerte incendie :

- Le plan d'évacuation
- L'adresse des pompiers
- Les points de ralliement
- Le nombre de point d'eau dans l'école
- Le nombre d'enfants dans la classe

Question 6

La surveillance des enfants :

- a. Durant le temps scolaire, l'ATSEM doit être accompagné de l'enseignant pendant la sieste
- b. L'ATSEM peut gérer seul les enfants pendant la récréation
- c. L'ATSEM peut surveiller seul les enfants dans une classe
- d. L'ATSEM peut refuser d'être responsable d'un groupe d'enfants dans le dortoir

Question 7

Le conseil d'école :

- a. Peut associer des ATSEM
- b. Se tient tous les 2 mois
- c. Associe l'ensemble des parents de l'école
- d. Est présidé par le/la directeur/rice d'école
- e. Vote le règlement intérieur au premier conseil d'école

Question 8

Un parent se présente le matin avec une ordonnance car son enfant a de la fièvre :

- a. Vous lui demandez l'ordonnance
- b. Vous vérifiez si un PAI existe
- c. En l'absence de PAI, vous rangez le médicament en inscrivant le nom de l'enfant
- d. Vous en référez à l'enseignant(e)
- e. Vous conseillez aux parents de garder l'enfant si possible à la maison

Question 9

Un enfant en situation de handicap est intégré dans la classe. Son AVS est absent(e) :

- a. Vous faites votre travail comme d'habitude, vous ne pouvez pas remplacer l'AVS
- b. Vous aidez au mieux l'enseignant en vous occupant souvent de l'enfant
- c. Vous installez l'enfant dans le dortoir avec des jeux
- d. Vous refusez l'enfant
- e. Vous l'emmenez dans la classe d'à côté où un(e) autre AVS est présent(e)

Question 10

Quel est le rôle de l'ATSEM pendant un atelier de motricité ?

- a. Il met en place des éléments du parcours
- b. Il accompagne les enfants aux toilettes durant l'activité
- c. Il prend sa pause
- d. Si un enfant tombe, il l'envoie vers un collègue pour effectuer les premiers soins
- e. Il encourage les enfants à réaliser le parcours

Question 11

L'ATSEM assure les départs des enfants en fin d'après-midi :

- a. Il peut faire la transmission sur les activités scolaires aux parents
- b. Il peut donner des informations sur le temps méridien aux parents
- c. Il peut commenter les comportements des autres enfants
- d. Il peut aider un enseignant remplaçant à identifier les parents
- e. Il peut confier un enfant à une personne qui n'est pas sur la liste des personnes autorisées car il la connaît et lui fait confiance

Question 12

Un enfant de la classe vomit :

- a. L'ATSEM met en place un périmètre de sécurité
- b. L'ATSEM punit l'enfant
- c. L'ATSEM demande aux autres enfants de mettre de la sciure sur le vomi
- d. L'ATSEM amène l'enfant aux sanitaires pour se nettoyer
- e. L'ATSEM prend la température de l'enfant

Question 13

Vous constatez sur un enfant de multiples bleus, de manière récurrente :

- a. Vous prévenez l'enseignant(e)
- b. Vous en parlez aux parents
- c. Vous prévenez votre hiérarchie
- d. Vous emmenez l'enfant chez un médecin généraliste
- e. Vous pouvez appeler le 119

Question 14

La place de l'objet transitionnel dans la classe :

- a. Le matin, l'ATSEM demande aux parents de le garder et de le ramener à la maison
- b. L'ATSEM accepte l'enfant avec l'objet transitionnel et lui demande de le ranger dans la classe
- c. L'ATSEM vérifie auprès de l'enseignant(e) que l'enfant est autorisé à venir avec l'objet
- d. L'objet est déconseillé car il retarde l'intégration dans la classe
- e. L'objet est autorisé car il rassure l'enfant

Question 15

En cas d'attentat-intrusion dans l'école :

- a. L'ATSEM aide les enfants à sortir dans la cour
- b. L'ATSEM appelle les parents pour venir chercher les enfants
- c. L'ATSEM déclenche l'alarme incendie
- d. L'ATSEM, avec l'enseignant, organise le confinement dans la zone prévue
- e. L'ATSEM aide à vérifier que tous les enfants sont présents, à partir de la liste des présents

Question 16

Lors d'une sortie de classe, un enfant s'écorce le coude, l'ATSEM :

- a. Appelle les pompiers
- b. Préviens les parents immédiatement
- c. Note les soins dans un cahier de soin au retour
- d. Met des gants pour les premiers soins
- e. Se lave les mains avant de faire les premiers soins

Question 17

L'entretien annuel d'évaluation :

- a. Est obligatoirement réalisé par votre directeur/trice d'école
- b. N'est pas obligatoire
- c. Détermine vos besoins de formation
- d. Evalue les objectifs fixés
- e. Permet d'aborder le contenu des activités scolaires

Question 18

Dans le cadre de la relation ATSEM/enseignant :

- a. L'enseignant est votre supérieur hiérarchique
- b. L'enseignant valide vos congés
- c. L'enseignant vous associe aux ateliers
- d. L'enseignant vous demande de l'aider à concevoir ses activités pédagogiques
- e. L'enseignant peut refuser que vous soyez dans la classe pendant un atelier

Question 19

La communauté éducative est constituée :

- a. Des parents
- b. Des animateurs
- c. Des enseignants
- d. Des ATSEM
- e. Des inspecteurs de l'éducation nationale

Question 20

Quel est le rôle de l'ATSEM pendant la pause méridienne ?

- a. L'ATSEM incite les enfants à goûter tous les aliments
- b. L'ATSEM n'a pas le droit d'encadrer des enfants le midi, c'est le rôle des animateurs
- c. L'ATSEM coupe systématiquement la viande aux enfants
- d. L'ATSEM laisse un enfant sortir sans avoir rien mangé
- e. Ce n'est pas à l'ATSEM de vérifier si un enfant a un PAI